

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Protection des yeux :

Protège contre les projectiles, éclats et l'intensité lumineuse lors du soudage.
Lunettes ou sur-lunettes avec protection latérale : NF EN 16
Soudeur : masques à filtres : EN 175 (+ EN 169, EN 16321 ou EN 379 + A1 selon le type de masque choisi)



Protection de la tête:

Protège des chutes d'objets et des chocs lors de certaines situations spécifiques (chantier à port obligatoire)
Norme : NF EN 397+A1
Chaque casque a une date limite d'utilisation (de 3 à 5 ans), voir notice.



Protection respiratoire:

Protège contre les poussières et les produits dangereux.
Demi-masque P3 Jetable EN 149 : 2001 + A1 : 2009
Réutilisables (avec cartouches adaptées) EN 405 + ou EN 140



Exposition à des produits dangereux
voir FDS pour connaître le type de masque

Protection auditive :

Protège du bruit en atelier et sur chantier et lors du travail dans un environnement bruyant.
Bouchons d'oreille réutilisables ou jetable : NF EN 352-2
Casque antibruit ou serre-tête
Casque antibruit avec atténuation active ou semi-active : NF EN352 EN352-5



Protection de la chute :

Protège lorsque la protection collective n'est pas suffisante.
Harnais complet (NF EN 361)
Longe avec absorbeur de choc (NF EN355)
ou

- enrouler (NF360)
- Point d'encrage (NF795)
- Connecteur (NF362)



Protection des mains :

Protège contre les blessures et le contact avec des produits dangereux
Contre le risque mécanique
NF EN 388 + A1
Contre le risque chimique (étanche NF EN 374-1)
Gants de soudure NF EN 1277



Protection de la chute :

Protège lorsque la protection collective n'est pas suffisante.
Harnais complet : NF EN 361
Longe avec absorbeur de choc : NF EN355
ou

- enrouler (NF360)
- Point d'encrage (NF795)
- Connecteur (NF362)



Vêtements de travail :

Protège le corps et la peau, à adapter aux conditions environnementales.
Favoriser les vêtements couvrants possibles mais respirant ISO13688.
Vêtement de soudeurs ISO 11611 tablier, veste, manchettes, cagoule, guêtres.
Contre les intempéries : NF EN 343
Contre le froid : NF EN 342
Ramoneurs : combinaison jetable
Préférer des pantalons à genouillères intégrées (systèmes de plaque amovibles)



ATTENTION : Cette fiche est fournie à titre indicatif et non exhaustive. La protection individuelle est à adapter à chaque situation de travail.